

Hauts-de-France, Pas-de-Calais  
Bapaume  
1 rue faubourg de Péronne

## Ancien hôtel particulier, propriété de Mme Léonie-Aglé Lagnier-Goubet, puis immeuble à logements

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005192  
Date de l'enquête initiale : 2018  
Date(s) de rédaction : 2019  
Cadre de l'étude : patrimoine de la Reconstruction , enquête thématique régionale La première Reconstruction  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Précision sur la dénomination : hôtel particulier  
Destinations successives : habitat locatif  
Parties constituantes non étudiées : jardin, pavillon de jardin, poulailler

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2020, 000 AE 01, 174. parcelle construite ; 2020, 000 AE 01, 507. parcelle non construite ; 2020, 000 AE 01, 527 et 528. parcelle non construite

### Historique

#### Éléments de contexte

Le projet de reconstruction de l'hôtel particulier, en remplacement de l'ancienne propriété détruite, est confié à Eugène Rousseau, architecte de l'Amicale (coopérative n°3 de Bapaume). La maison est reconstruite sur l'emplacement de celle existant avant-guerre mais rien de cette dernière n'est conservé puisque les voutes et maçonneries restant des anciennes caves sont démolies et remplacées par des fondations neuves, ainsi que le précise le devis descriptif. Ce dernier précise aussi la commande passée à l'architecte. Il doit construire une maison d'habitation "ayant rez-de-chaussée, premier étage et combles pouvant être rendus habitables sur le tout ; [un] grand garage pour quatre autos ; [une] écurie pour un cheval ; [un] WC de domestique et [un] chenil adossés à l'écurie ; [un] poulailler avec cour ; [un] mur bahut sur rue avec grilles fixes et ouvrantes et à la suite et sur tout le pourtour de la propriété [des] murs pleins".

#### La chronologie du projet de reconstruction

Les travaux débutent en juillet 1922, date à laquelle le devis descriptif et les plans sont signés par la propriétaire, l'architecte et l'entrepreneur. L'échelonnement des paiements permet de suivre l'évolution du chantier. Les trois premières étapes qui permettent le versement de 10% du dommage de guerre (achèvement du plancher haut des caves, du rez-de-chaussée et du premier étage) font l'objet d'un versement unique en février 1923. Les 20% correspondants à l'achèvement du clos et couvert sont payés en mars 1923. Les 20% à la réception provisoire, c'est à dire une fois tous les travaux intérieurs achevés, sont payés en novembre 1923. Enfin, le solde de 10% correspondant à la réception définitive est payé en décembre 1924. Bien que le montant des dommages de guerre ait été établi à 371 000 francs, le coût définitif de la reconstruction est de 509 000 francs.

#### Les matériaux préconisés dans le devis descriptif

Les fondations sont en briques "brutes cuites à l'air" couvertes en fonction des endroits par une dalle en béton ou des voutains en briques entre fers en I".

Côté rue du faubourg de Péronne le socle de la façade composé "d'une plinthe moulurée, d'un soubassement uni et d'un cordon" est en pierre de Belgique. La modénature est reprise sur les autres façades mais elle est réalisée en ciment. Le reste des élévations est en "briques rouges de Fouquereuil et briques blanches cuites au four". Les parements des "bandeaux, cintres, archivoltas, piédroits, chaînes d'angles, clés et consoles sont en pierre blanche banc royal de Saint Maximin (Oise)". Les seuils, les marches, les appuis de fenêtre et de balcon sont en en pierre de Belgique mais les piédroits des baies de la salle à manger ainsi que le sol et la structure du bow-window et les linteaux des baies de la cage d'escalier sont en béton armé. Les cloisons intérieures sont en briques enduites au plâtre puis peintes (office, chambres de bonne) ou recouvertes d'un papier de tenture (chambres, lingerie), d'un lambris (en chêne pour le salon, la salle à manger et bow-window, en sapin pour le hall et la cage d'escalier) ou de carreaux de faïence (salles de bain, cuisine et WC). Les murs et les voutains de la cave sont badigeonnés à la chaux. Le vestibule bénéficie d'un décor de stuc soigné avec "soubassement, plinthe, cimaise, panneaux de cadres moulurés, caissons au plafond, frise et corniche", tout comme la salle à manger et le salon où "les murs sont ornés de moulures faisant cadre et [pour le] plafond une grande rosace centrale et deux rosaces d'extrémité avec corniche en staff" et le hall "avec consoles et anses de panier en staff sous les solives palières". Les chambres ne bénéficient que d'une corniche en staff.

Le sol est traité différemment en fonction des espaces : le hall et le vestibule sont "dallés en mosaïque de marbre à dessins avec bordures, motif central et motifs d'angle" ; la cuisine, l'office et les salles de bain reçoivent des "carreaux céramiques à dessin premier choix avec bordure" ; le sous-sol est dallé en briques ; le salon, la salle à manger et la chambre du rez-de-chaussée sont parquetés en chêne mais avec une pose au point de Hongrie pour les deux premières pièces et à l'anglaise pour la chambre tandis que les pièces du premier étage et des combles reçoivent un parquet en sapin.

Hormis la porte d'entrée en fer forgé, les menuiseries extérieures sont en chêne, ainsi que les portes "à deux ou quatre vantaux" du salon, de la salle à manger, du hall et du vestibule. Les autres sont en sapin, tout comme les "volets mécaniques avec enrouleurs automatiques à sangle [qui] défendent toutes les fenêtres." L'escalier principal est en chêne (marches, contre-marches, balustres "carrées, découpées et moulurées avec cannelures", main-courante avec "deux filets de cuivre doré incrustés")

La charpente en sapin est couverte "y compris versants et jouées des lucarnes en ardoises de Fumay premier choix".

Le devis donne également, bien que de manière moins détaillée, les caractéristiques techniques du garage, de l'écurie, du chenil et du poulailler. Tous les murs sont en "briques cuites au four continu et en briques blanches", enduites en ciment pour la partie haute du poulailler. Ils sont badigeonnés à la chaux à l'intérieur. Les sols sont en ciment. Les poteaux, piédroits et linteaux du garage sont en ciment armé peints au Silexore. La toiture de ce dernier est une dalle béton percée d'un lanterneau vitré. Les autres toitures, qui reposent sur une charpente en sapin, sont couvertes en ardoises de Fumay. Le garage ouvre sur la rue par deux volets roulants en tôle ondulée et sur la cour par deux portes en chêne. Les portes du poulailler et de l'écurie sont en chêne mais celles du chenil en fer rond. Autour du garage et des dépendances, le sol de la cour est carrelé avec du carrelage de récupération.

Enfin, les murs de clôture sur le côté et l'arrière de la propriété sont en briques brutes avec un chaperon en béton, la partie du mur bahut côté rue étant enduite en ciment avec un décor de faux joints. Les pilastres de la porte d'entrée sur le jardin sont couronnés d'un chapiteau en pierre de Saint-Maximim. Devant la façade principale le mur est en briques enduites à la chaux couronné par un chaperon en brique et surmonté d'une grille en fer "avec lances à pointes et ornements et volutes". Il est rythmé par des pilastres et repose sur un socle saillant. Entre ce mur et l'habitation, le sol est carrelé en "carreaux de trottoir avec bordure béton." Les portes insérées dans le mur sont en fer forgé, reprenant le motif des grilles.

### Des équipements intérieurs luxueux

Le devis décrit enfin les équipements dont bénéficie la maison. Ainsi, chaque étage dispose d'une salle de bain avec baignoire et lavabo et d'un WC. Toutes les pièces (sauf les chambres de bonne) sont équipées d'une "cheminée en marbre de style, modèle à choisir d'après catalogue", quand bien même la maison est équipée du chauffage central et qu'un radiateur est installé dans toutes les pièces "pour obtenir une température de 18°". L'éclairage électrique et "une prise de courant" sont installés dans chaque pièce : plafonniers dans le hall et le vestibule, "lustre central à deux allumages et deux plafonniers" pour le salon et la salle à manger, plafonnier et appliques dans chaque grande chambre, ampoules avec abat-jour en tôle dans les chambres de bonne et ampoules nues à la cave, dans le garage et dans l'écurie.

### Le projet de l'architecte : les plans

Les nombreux plans présents dans le dossier permettent de se faire une idée précise du projet. Le plan d'ensemble montre une maison à front de rue qui n'occupe qu'une toute petite partie à l'avant d'une parcelle trapézoïdale ceinte par un mur de clôture percé de deux portails. Le reste de l'espace est occupé par un grand jardin d'agrément.

A gauche de la maison, mitoyens avec la construction voisine, se trouvent le garage traversant puis, dans un décrochement encore plus à gauche, l'écurie et le poulailler séparés par un chenil et un enclos découvert appelé "basse-cour" sur le plan. Ces trois derniers espaces ne sont accessibles que depuis la cour.

La maison elle-même s'organise autour d'un plan "presque" carré (ou en T avec une barre très légèrement débordante) car la partie droite de la maison est un peu plus longue. La maison est partiellement construite sur caves. Ces dernières abritent une cave à charbon, un bûcher, une buanderie mais également un espace spécifique réservé aux "vins fins".

La distribution de la maison est centrale. L'accès se fait par un vestibule. A sa gauche se trouve une chambre accolée à une salle de bain et à sa droite un grand salon. Du vestibule on passe dans le hall où se trouve, ainsi qu'il est nommé sur les plans, le "grand escalier" tournant à deux volées droites et repos sur jour qui permet d'accéder à l'étage. Les espaces "techniques" (cuisine, office, sanitaire et escalier de service) sont à gauche du vestibule. A sa droite, la salle à manger qui communique avec le salon s'ouvre sur un bow-window. Depuis la cour un degré permet d'accéder au salon et un petit escalier dessert la cuisine. A l'étage, deux grandes chambres séparées par une salle de bain et un cabinet de toilette occupent le côté droit. La travée centrale est occupée par le grand escalier et un petit palier. Enfin, à gauche, une grande chambre sur rue et son cabinet de toilette sont séparés de deux petites chambres de bonne par le "palier de service" où aboutit l'escalier de service. Les combles ne sont pas aménagés.

### Le projet de l'architecte : les élévations

La maison se compose d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un étage carré et d'un étage de combles. Toutes les façades sont ordonnancées. Côté rue du faubourg de Péronne, la travée de droite forme un léger avant-corps souligné par les pierres utilisées pour les chaînes d'angles harpées. Elle est couverte par une toiture à longs pans débordante s'achevant côté rue comme côté cour par une croupette. Les deux baies géminées en plein cintre du premier niveau sont reliées à la grande baie rectangulaire aux angles arrondis du second niveau par de grandes agrafes qui servent également de modillons pour un petit balcon fermé par un garde-corps en fer forgé. L'agrafe au centre de cette grande baie fait à son tour le lien avec la fenêtre du comble, dont la forme est identique à celle des baies du premier niveau. La travée centrale, en léger retrait, comprend au premier niveau la porte d'entrée soulignée par un arc en plein cintre interrompu par une agrafe et au second niveau une baie rectangulaire aux angles arrondis. Elle s'achève par une petite lucarne en pavillon. Sur la partie gauche de la façade, les trois baies en plein cintre surmontées d'une petite agrafe du premier niveau sont alignées avec les trois baies rectangulaires du second niveau. Une grande lucarne en pavillon à l'aplomb de la fenêtre centrale vient compléter cette élévation. La toiture à long pans débordante et croupe qui réunit les parties centrale et latérale gauche forme côté gauche comme une toiture en pavillon.

La façade latérale est organisée autour des deux triplets de baies au premier niveau qui encadrent symétriquement les baies géminées du second niveau. Ces dernières sont réunies par un petit balcon. Une lucarne perce la toiture au droit du centre du triplet de baies de droite. Les baies reprennent les formes de celles de la façade principale : plein cintre interrompu par une agrafe au premier niveau, rectangulaire aux angles arrondis au second.

La façade arrière est également organisée en trois travées. Celle de gauche est située dans l'avant-corps, souligné comme en façade sur rue par des chaînes d'angles harpées en pierre. Elle comporte au premier niveau un bow-window à pans coupés couvert par une toiture débordante et une petite terrasse bordée par un garde-corps en fer forgé. L'élévation, couverte par une croupette, s'achève par un oculus. De nouveau, comme pour la façade sur rue, la travée centrale est légèrement en retrait. Deux baies en plein cintre au premier niveau sont surmontées au second par une grande baie rectangulaire aux coins arrondis. La baie de gauche est la porte qui donne accès au salon. Enfin, la dernière travée est composée de deux triplets de baies superposés, en plein cintre pour celui du premier niveau et rectangulaire aux coins arrondis pour le second. Une lucarne en pavillon est située au centre de la toiture à longs pans qui couvre cette partie du bâtiment, à l'aplomb de la baie de gauche des triplets de baie.

### Le décor des façades

Certains décors courent sur toutes les façades : deux bandeaux de pierre reliant les baies du premier niveau, la frise formée de caissons de pierres entourant des briques ou les aisseliers ouvragés soutenant la toiture débordante... Les éléments décoratifs sont spécifiques à chaque famille d'élément architectural. Ainsi, pour toutes les baies du premier niveau, l'architecte utilise la pierre pour souligner les pieds droits et les linteaux et ajoute une moulure au dessus du linteau qu'il interrompt par une agrafe. Toutes les baies du second niveau ont un appui débordant sous lequel est inséré un petit décor denticulé en briques blanches et leur linteau est interrompu par une agrafe en brique au nu du mur qui vient buter sur la moulure de la corniche. Les grandes baies du premier niveau aux extrémités de l'avant-corps sont entourées de jambes harpées...

### La réalisation et les modifications ultérieures

La comparaison des façades actuelles de l'hôtel et des dessins de l'architecte montre que ce dernier a été élevé conformément aux plans. A une date inconnue, l'hôtel a été divisé en appartements, sans que cela modifie les façades.

Le jardin a été remplacé par un parking bétonné à une date inconnue mais postérieure à 2012, ainsi que l'attestent les vues aériennes de Bapaume réalisées par l'IGN.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1922 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Eugène Rousseau (architecte, attribution par source)

## Description

L'hôtel particulier occupe l'avant d'une longue parcelle trapézoïdale située au croisement de deux rues. Il est construit sur la partie la plus large de la parcelle qui se rétrécit ensuite progressivement. Côté rue du faubourg de Péronne il est situé en retrait de la rue. Seul le garage est mitoyen avec l'immeuble situé sur sa gauche.

La totalité de la parcelle est bordée d'un mur bahut portant des grilles et percé d'une porte sur chaque rue. La première est dans l'axe de la porte d'entrée et la seconde permet d'accéder à l'arrière de la maison et au parking qui a aujourd'hui remplacé le jardin.

S'agissant d'une propriété privée, l'intérieur actuel de l'hôtel n'a pas été étudié. Il n'est donc pas possible de savoir quelles modifications ont été apportées aux plans de l'architecte, ni même si la construction initiale était conforme au projet.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, brique et pierre

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : terrasse, toit à longs pans, pignon couvert

Escaliers : escalier hors-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour

## Décor

Représentations :

## Statut, intérêt et protection

La différence importante entre le montant des dommages de guerre attribués et le coût définitif de la construction (environ 138 000 francs) est exceptionnelle car généralement les reconstructions ne dépassent pas le budget établi lors du calcul du dommage de guerre.

Il s'agit d'une maison de maître où les pièces réservées aux domestiques forment un espace bien distinct de celui réservé aux maîtres de maison avec lequel les liaisons sont réduites au strict minimum : au rez-de-chaussée comme au premier étage les pièces domestiques sont situées à l'arrière de la maison, ont des espaces de circulation spécifiques et sont séparées du palier central qui communique avec l'espace des maîtres par une porte.

La maison est luxueuse et cela est visible dès l'extérieur : le soubassement de la façade sur rue est en pierre de Belgique ; la brique de Fouquereuil est jointoyée à la chaux ; les chaînes d'angle, les linteaux et jambages des baies sont en calcaire de Saint-Maximim ; la toiture est en ardoise... Cela n'empêche la propriétaire de réaliser quelques économies en demandant à l'architecte d'utiliser pour les autres façades du béton pour les soubassements et des joints en ciments.

Ce luxe se poursuit à l'intérieur qu'il s'agisse des matériaux (nez des marches de l'escalier de la cave en chêne et pas en brique comme cela est majoritairement le cas, sol en mosaïque de marbre ou parqueté en chêne), où des décors soignés (staff sur les murs ou au plafond, parquet posé au point de Hongrie, véritable lambris dans les pièces de réception...). C'est aussi, au moins pour la maîtresse de maison, une maison qui dispose de tout le confort moderne : salles de bain, chauffage central, électricité.

Madame Lagnier-Goubet est propriétaire de deux autres biens à Bapaume, également reconstruits grâce aux dommages de guerre et également confiés à l'architecte Eugène Rousseau. Cette démarche est assez classique, puisque 67% des multi-propriétaires n'ont travaillé qu'avec un seul architecte, même quand les typologies de bâtiments étaient assez différentes. C'est le cas pour Madame Lagnier-Goubet puisqu'il s'agit d'une "maison à usage d'hôtel pour les voyageurs" construite en août 1922 pour 77 000 francs (AD Pas-de-Calais, 10R9/24, dossier n°297) et d'une habitation-commerce édifiée en novembre 1922 pour 86 000 francs (AD Pas-de-Calais, 10R9/68, dossier n°968), toutes deux situées rue d'Albert.

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/11. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 139. Léonie Lagnier-Goubet : habitation : devis, marché, convention d'acompte, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan d'ensemble du projet de reconstruction. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
  - Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du sous-sol. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
  - Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
  - Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du premier étage. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
  - Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade principale. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
  - Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade latérale ; coupe longitudinale. Signé et daté E. Rousseau, 5 août 1922.
  - Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade sur le jardin ; coupe sur les grands escaliers. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
  - Propriété de Mme Lagnier-Goubet : dépendances. Signé et daté E. Rousseau, 1er août 1922.
- Devis, marché, convention d'acompte, liquidation du compte de coopérateur, plans.

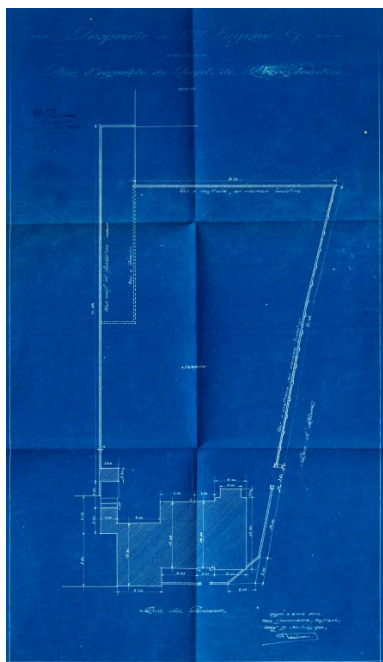
## Annexe 1

### Les matériaux de la reconstruction à Bapaume

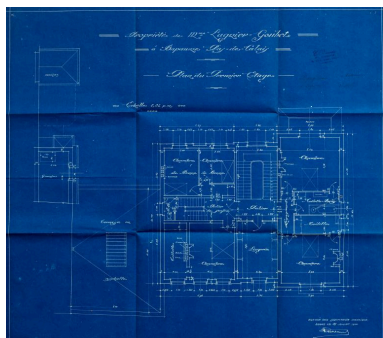
- Aggloméré Coignet : béton aggloméré.
- Ardoise de Fumay : extraite dans les carrières de Fumay, petite ville des Ardennes françaises, à proximité de la frontière belge.
- Briques de meule et briques à four continu :  
La fabrication de la brique de meule est la plus simple à mettre en œuvre : les briques crues sont empilées, entourées de bois puis recouvertes de terre. La combustion du bois cuit les briques. Ne demandant ni main-d'œuvre qualifiée ni structure industrielle, la production peut reprendre très rapidement après la guerre. Cependant, le mode de cuisson implique qu'en fonction de leur position par rapport au foyer, les briques ne sont pas identiques : plus ou moins cuites, elles présentent des différences de taille (les moins cuites sont un peu plus grandes), de couleur et d'aspect mais également de résistance. Elles sont donc plutôt utilisées pour du gros-œuvre.  
Les briques cuites au four continu sont issues d'une production industrielle : les briques crues sont disposées sur un tapis roulant dont la vitesse de passage dans le four est contrôlée et constante, tout comme la température du four. Les briques produites sont donc toutes identiques. Leur production est plus coûteuse et elles sont donc utilisées principalement pour des parties de bâtiment visibles. De plus, leur production étant dépendante de la reconstruction industrielle, elle ne reprend pas tout de suite après la guerre.
- Calandrite : matériau bitumé assurant l'étanchéité d'un toit à faible pente ou d'un toit-terrasse.
- Carreaux d'Auneuil : carreaux de céramique à motifs, également appelés carreaux de ciment, produits par la fabrique [Boulenger à Auneuil \(Oise\)](#).
- Carreaux rouges de Beauvais : carreaux de terre cuite rouge sans décor et sans glaçure, dont la forme peut être hexagonale, carrée ou rectangulaire.
- carreaux de trottoir : carreaux aux bords biseautés.
- Crépi ou enduit tyrolien : l'enduit tyrolien est un crépi projeté avec une machine à manivelle appelée tyrolienne - nom de sa région d'origine - qui garde une fois sec un aspect granuleux.
- Granito - terrazzolith : le granito est un béton constitué d'un liant (ciment coloré) et de grains de marbre, dont le parement est poli. Il peut être utilisé comme revêtement mural ou comme sol. Il est soit coulé en place ou fabriqué en plaques. C'est un matériau très courant dans le logement social et les équipements de l'entre-deux-guerres et jusque dans les années 1950. Le nom "terrazzolith", devenu commun, correspond à une ancienne marque commerciale.
- Lincrusta : papier peint imitant un lambris bois.
- Papier de tenture : papier peint.
- Pierre bleue : calcaire dur de couleur gris-bleu extrait dans l'Avesnois et en Belgique. Elle est appelée pierre bleue de Belgique ou de Soignies.
- Pierre de Marquise : calcaire extrait d'une carrière du Boulonnais.
- Pierre fine de Saint-Maximim : calcaire dur à grain plus ou moins fin, de couleur beige à jaunâtre, extrait des carrières de Saint-Maximim (Oise).
- Pierre d'Hydrequent ou de Lunel : calcaire dur, de couleur grise, extrait de carrières dans le Boulonnais.
- Plancher pose à l'anglaise : les lames sont posées parallèlement les unes aux autres mais elles ne sont pas de la même longueur ce qui anime visuellement la surface. C'est la pose la plus facile à réaliser et la plus fréquemment utilisée.
- Plancher pose point de Hongrie : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. Chaque lame, coupée de biais à ses extrémités, est posée de façon à former un angle de 45 à 60 degrés avec la lame de la travée voisine.

- Plancher pose à bâtons rompus : manière de poser des lattes de plancher de mêmes dimensions pour former des chevrons. A la différence du point de Hongrie, les extrémités des lattes forment des angles droits. Les lattes s'emboîtent extrémité contre bord long et non pas extrémité contre extrémité.
- Sgraffito : technique qui consiste à graver un décor dans un mortier coloré appliqué en fine couche sur un enduit noir. Le tracé en creux donne au dessin une plus grande précision et convient aux décors extérieurs observés à distance.
- Silixore : peinture minérale à base de silicate de potassium mise au point en 1857 qui s'utilise sur la pierre ou les enduits de ciment et durcit en prenant l'aspect de la pierre sous l'action de l'air et des U.V, ce qui la rend presque inusable. Elle est hydrofuge. Silixore, devenu nom commun, est à l'origine la marque du fabricant.
- xylolith (ou eubolith) : mélange de ciment et de sciure de bois.

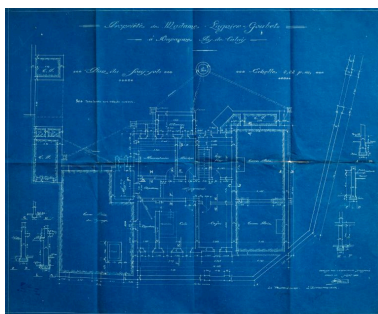
## Illustrations



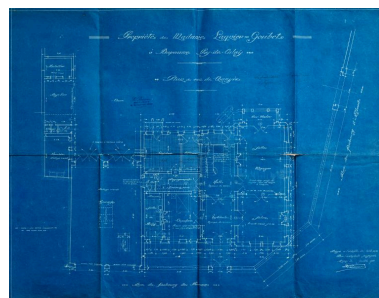
Propriété de Mme Lagnier-Goubet :  
plan d'ensemble du projet de  
reconstruction. Signé et daté E.  
Rousseau, 30 juillet 1922. (AD Pas-  
de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20216200090NUCA



Propriété de Mme Lagnier-  
Goubet : plan du premier étage.  
Signé et daté E. Rousseau,  
21 juillet 1922. (AD Pas-de-  
Calais, 10R9/11, dossier n°139).  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20216200089NUCA



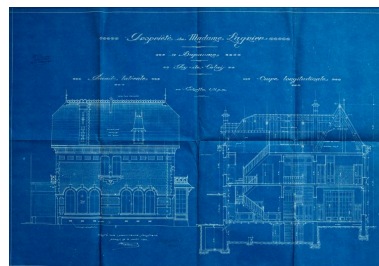
Propriété de Mme Lagnier-Goubet :  
plan du sous-sol. Signé et daté E.  
Rousseau, juillet 1922. (AD Pas-  
de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20216200096NUCA



Propriété de Mme Lagnier-  
Goubet : plan du rez-de-chaussée.  
Signé et daté E. Rousseau,  
30 juillet 1922. (AD Pas-de-  
Calais, 10R9/11, dossier n°139).  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20216200091NUCA



Propriété de Mme Lagnier-Goubet :  
façade principale. Signé et daté E.  
Rousseau, 21 juillet 1922. (AD Pas-  
de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20216200092NUCA

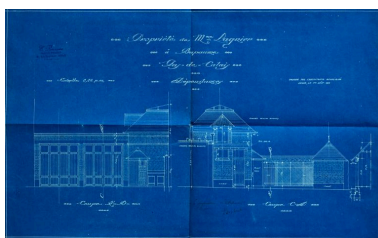


Propriété de Mme Lagnier-  
Goubet : façade latérale ; coupe  
longitudinale. Signé et daté E.  
Rousseau, 25 août 1922. (AD Pas-  
de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20216200094NUCA





Propriété de Mme Lagnier-Goubet :  
façade sur le jardin ; coupe sur les  
grands escaliers. Signé et daté E.  
Rousseau, juillet 1922. (AD Pas-  
de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20216200095NUCA



Propriété de Mme Lagnier-Goubet :  
dépendances. Signé et daté E.  
Rousseau, 1er août 1922. (AD Pas-  
de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20216200093NUCA



Façade principale, vue depuis  
la rue du faubourg de Péronne.  
Phot. Hubert Bouvet  
IVR32\_20196200621NUC4A



Façade latérale droite depuis  
la rue du Général Leclerc.  
Phot. Hubert Bouvet  
IVR32\_20196200634NUC4A



Façade sur cour.  
Phot. Hubert Bouvet  
IVR32\_20196200643NUC4A



Dépendance (ancien  
poulailler) vue depuis la cour.  
Phot. Hubert Bouvet  
IVR32\_20196200644NUC4A

## Dossiers liés

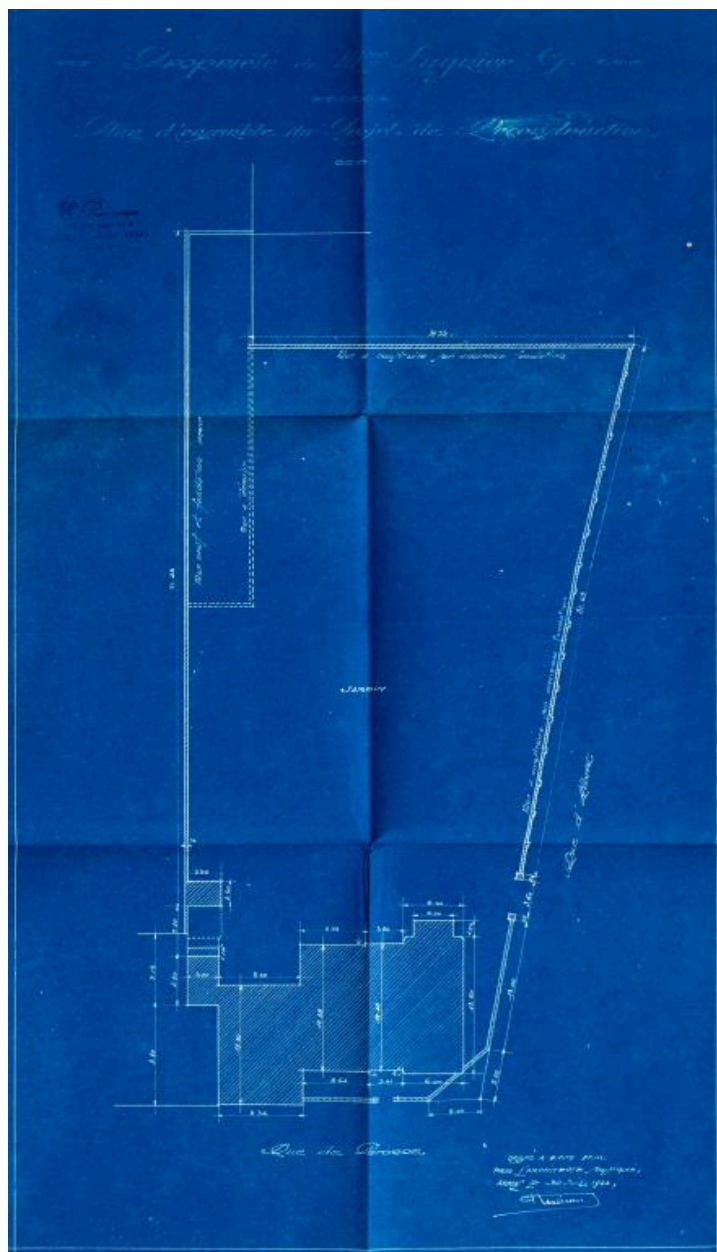
**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

La ville de Bapaume (IA62005136) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Bapaume

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan d'ensemble du projet de reconstruction. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/11. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 139. Léonie Lagnier-Goubet : habitation : devis, marché, convention d'acompte, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan d'ensemble du projet de reconstruction. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du sous-sol. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du premier étage. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade principale. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade latérale ; coupe longitudinale. Signé et daté E. Rousseau, 5 août 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade sur le jardin ; coupe sur les grands escaliers. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.



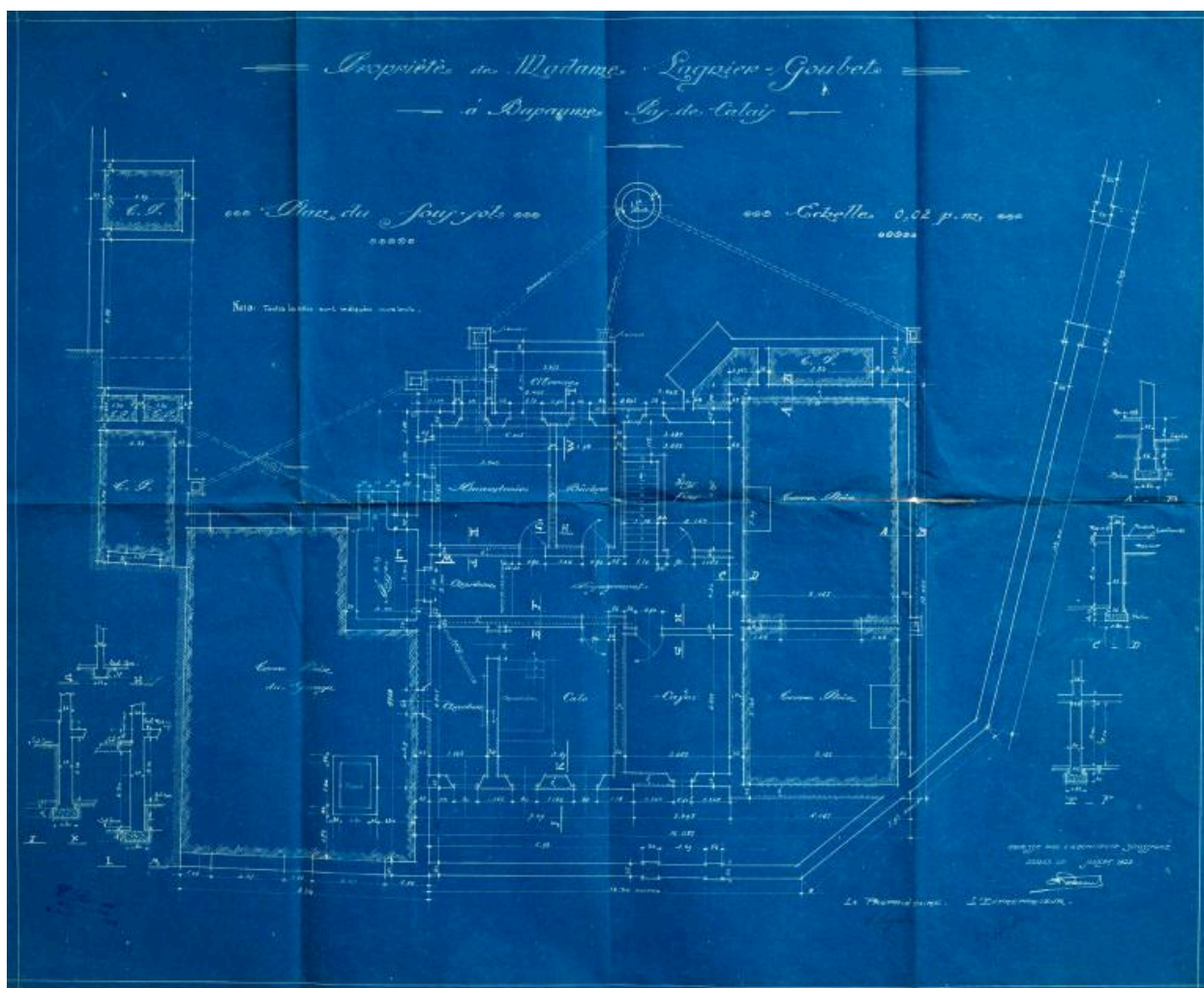
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : dépendances. Signé et daté E. Rousseau, 1er août 1922.

IVR32\_20216200090NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du sous-sol. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/11. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 139. Léonie Lagnier-Goubet : habitation : devis, marché, convention d'acompte, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan d'ensemble du projet de reconstruction. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du sous-sol. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du premier étage. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade principale. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade latérale ; coupe longitudinale. Signé et daté E. Rousseau, 5 août 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade sur le jardin ; coupe sur les grands escaliers. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : dépendances. Signé et daté E. Rousseau, 1er août 1922.

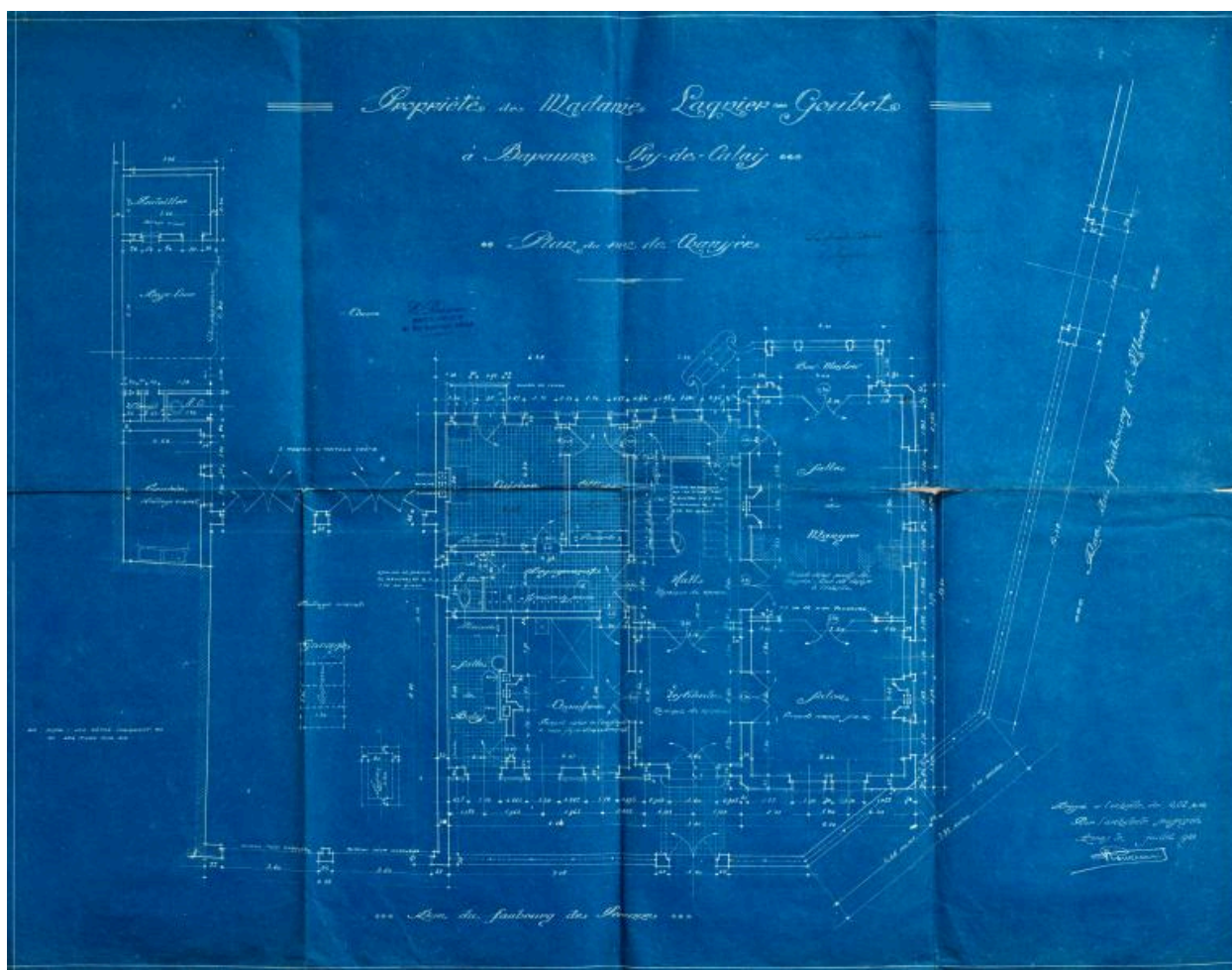
IVR32\_20216200096NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/11. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 139. Léonie Lagnier-Goubet : habitation : devis, marché, convention d'acompte, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan d'ensemble du projet de reconstruction. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du sous-sol. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du premier étage. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade principale. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade latérale ; coupe longitudinale. Signé et daté E. Rousseau, 5 août 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade sur le jardin ; coupe sur les grands escaliers. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : dépendances. Signé et daté E. Rousseau, 1er août 1922.

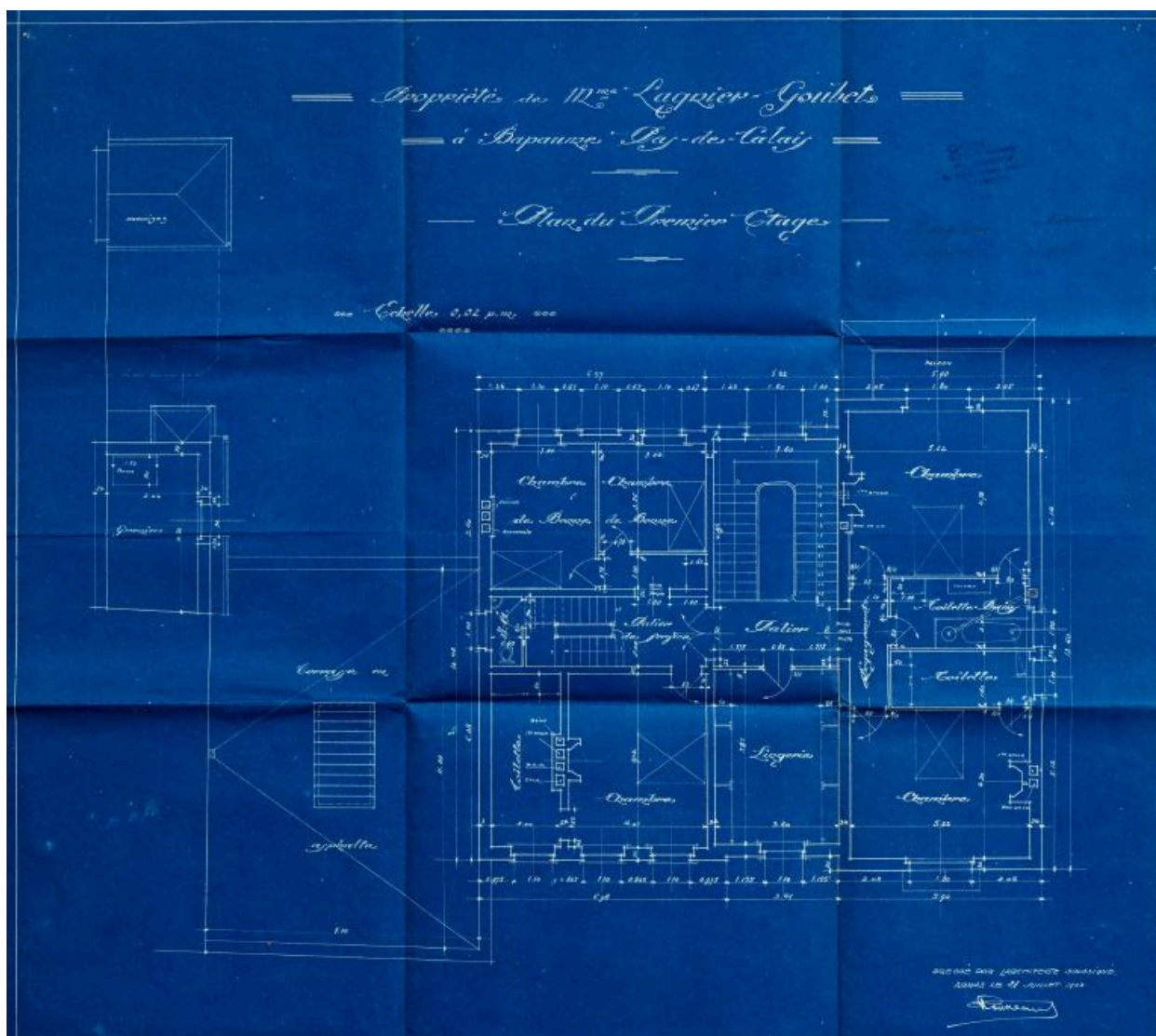
IVR32\_20216200091NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du premier étage. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/11. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 139. Léonie Lagnier-Goubet : habitation : devis, marché, convention d'acompte, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan d'ensemble du projet de reconstruction. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du sous-sol. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du premier étage. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade principale. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade latérale ; coupe longitudinale. Signé et daté E. Rousseau, 5 août 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade sur le jardin ; coupe sur les grands escaliers. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : dépendances. Signé et daté E. Rousseau, 1er août 1922.

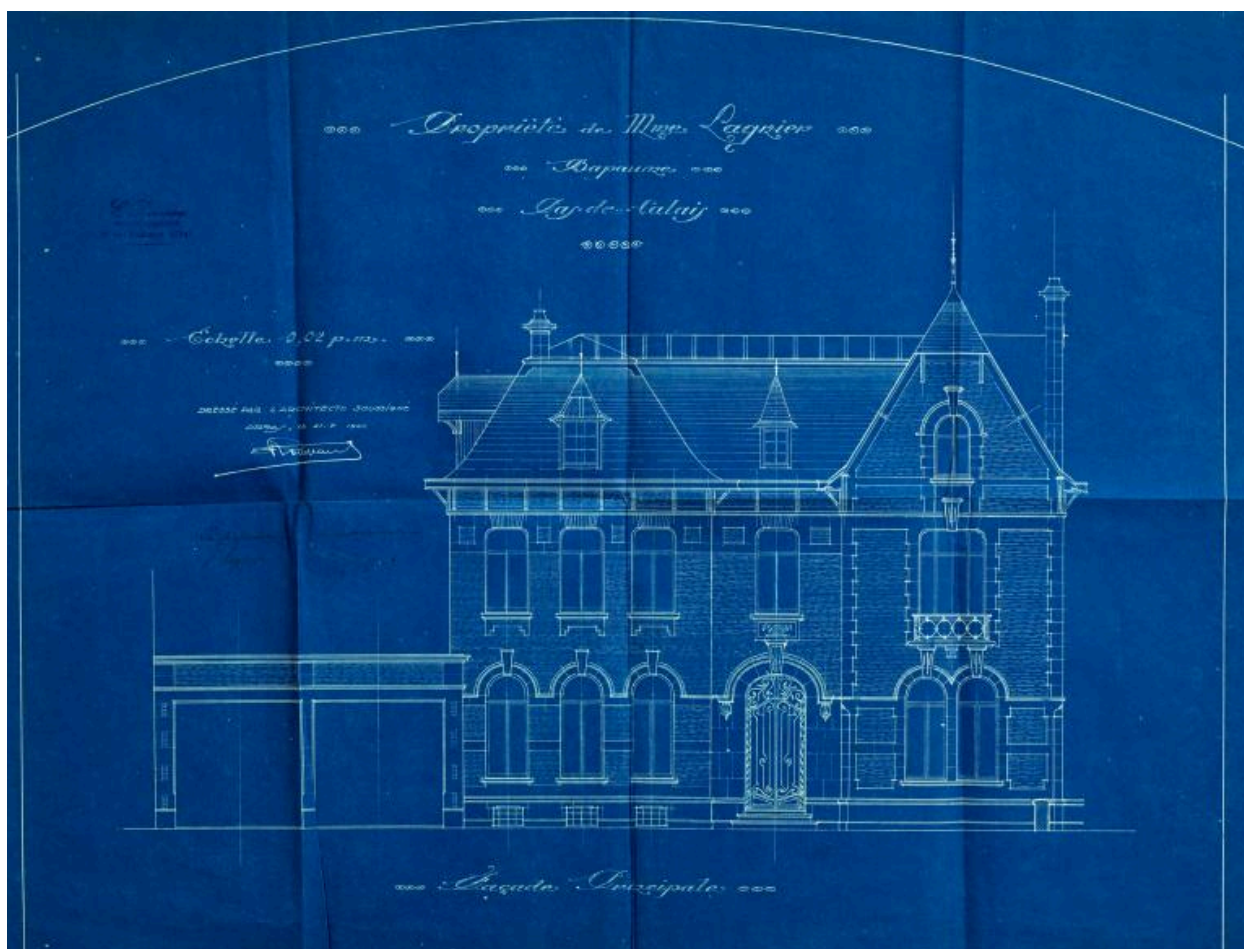
IVR32\_20216200089NUCA



Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade principale. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/11. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 139. Léonie Lagnier-Goubet : habitation : devis, marché, convention d'acompte, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

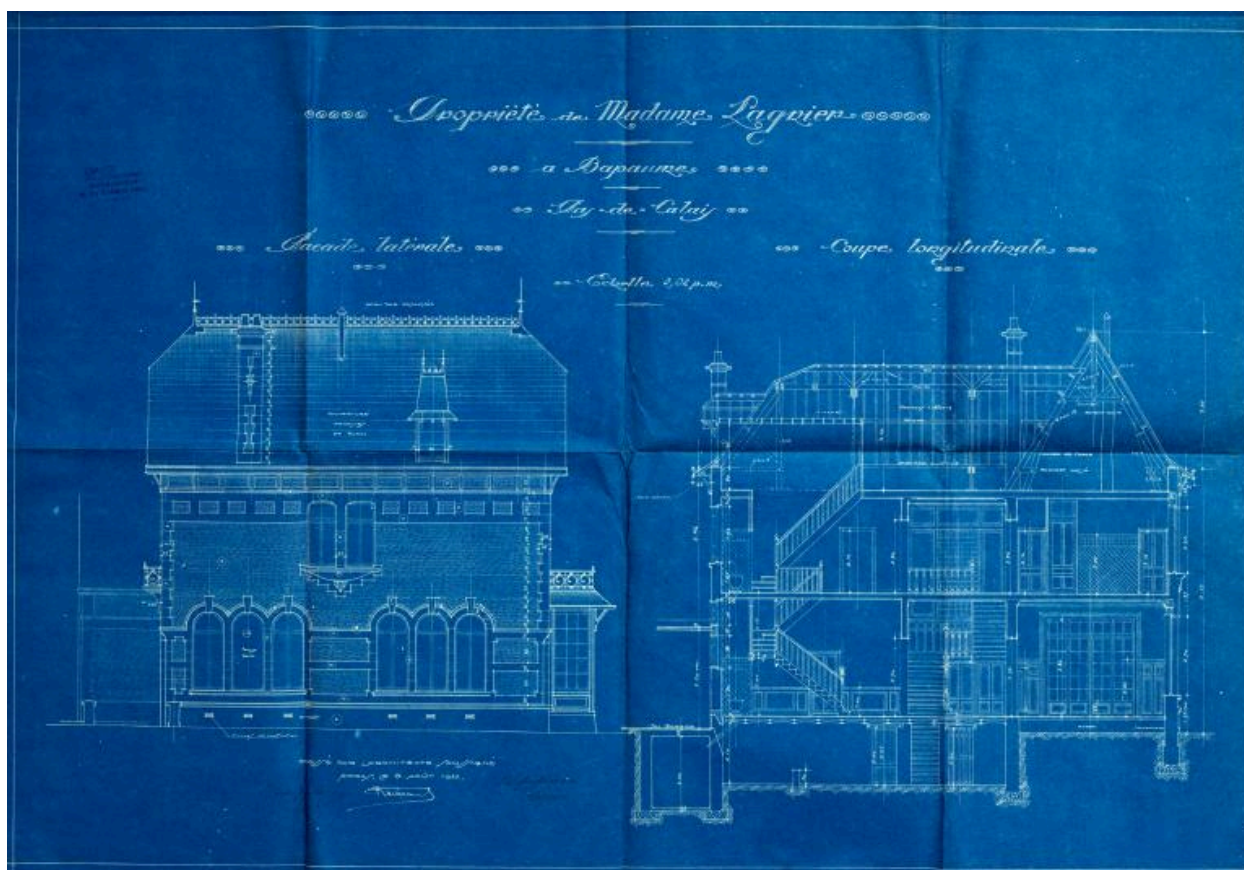
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan d'ensemble du projet de reconstruction. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du sous-sol. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du premier étage. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade principale. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade latérale ; coupe longitudinale. Signé et daté E. Rousseau, 5 août 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade sur le jardin ; coupe sur les grands escaliers. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : dépendances. Signé et daté E. Rousseau, 1er août 1922.

IVR32\_20216200092NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade latérale ; coupe longitudinale. Signé et daté E. Rousseau, 25 août 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/11. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 139. Léonie Lagnier-Goubet : habitation : devis, marché, convention d'acompte, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan d'ensemble du projet de reconstruction. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du sous-sol. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du premier étage. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade principale. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade latérale ; coupe longitudinale. Signé et daté E. Rousseau, 5 août 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade sur le jardin ; coupe sur les grands escaliers. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : dépendances. Signé et daté E. Rousseau, 1er août 1922.

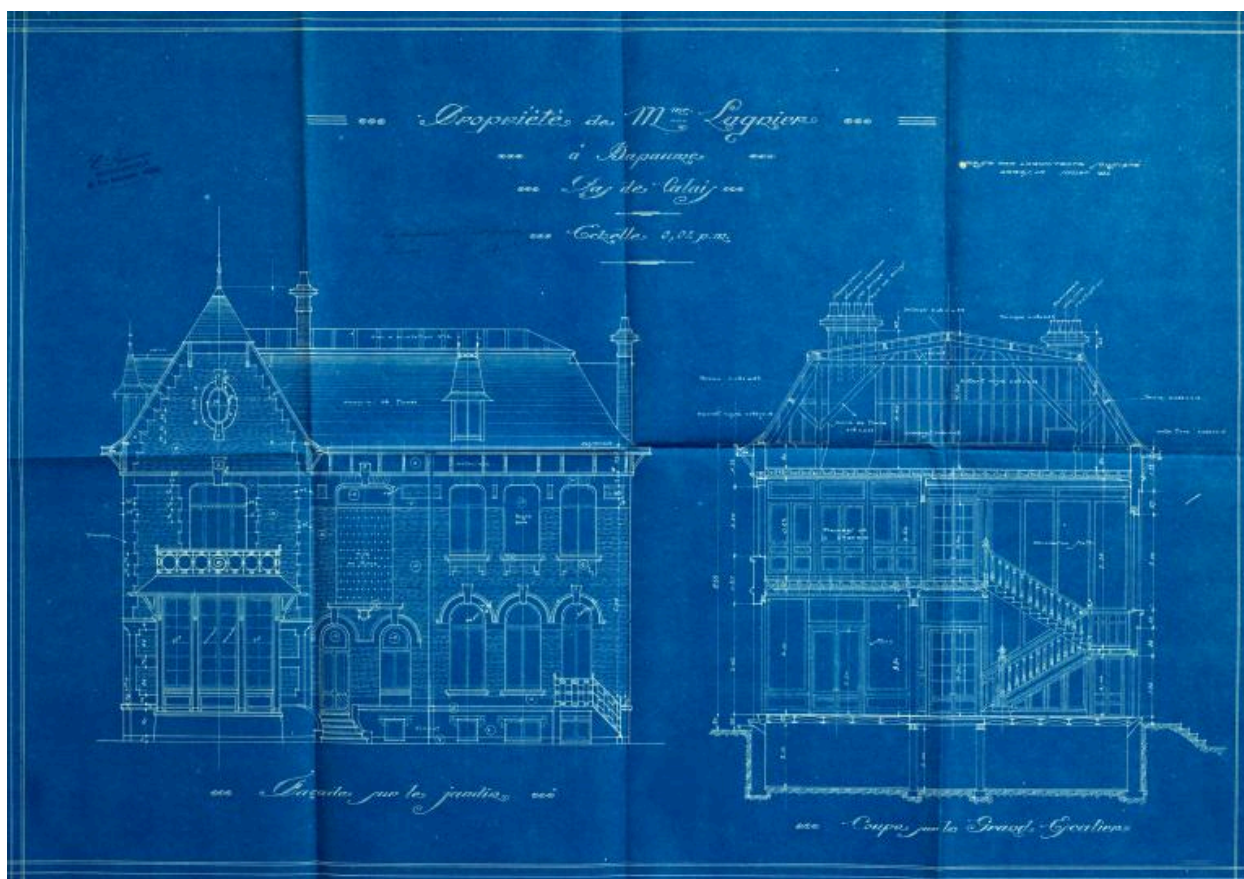
IVR32\_20216200094NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade sur le jardin ; coupe sur les grands escaliers. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/11. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 139. Léonie Lagnier-Goubet : habitation : devis, marché, convention d'acompte, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

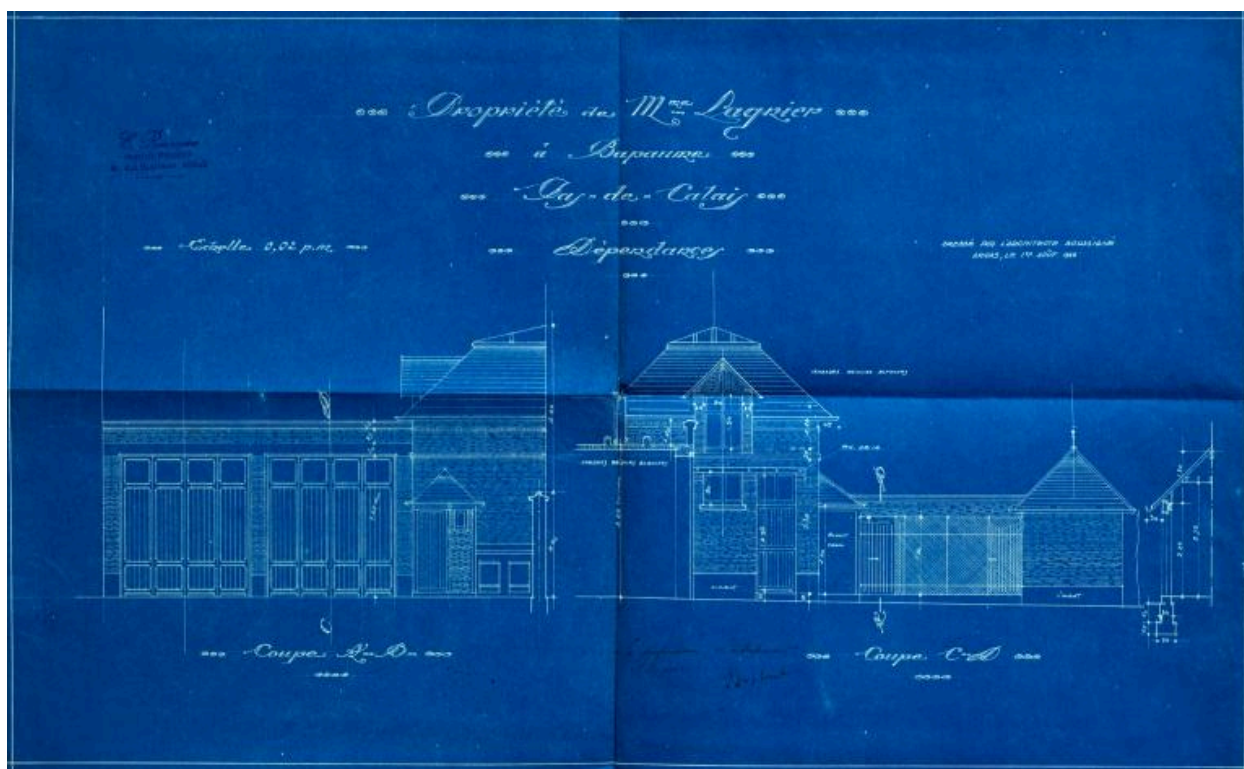
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan d'ensemble du projet de reconstruction. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du sous-sol. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du premier étage. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade principale. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade latérale ; coupe longitudinale. Signé et daté E. Rousseau, 5 août 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade sur le jardin ; coupe sur les grands escaliers. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : dépendances. Signé et daté E. Rousseau, 1er août 1922.

IVR32\_20216200095NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Propriété de Mme Lagnier-Goubet : dépendances. Signé et daté E. Rousseau, 1er août 1922. (AD Pas-de-Calais, 10R9/11, dossier n°139).

Référence du document reproduit :

- AD Pas-de-Calais. Série R ; 10R9/11. Dommages de guerre. Secteur de Bapaume. **Dossier 139. Léonie Lagnier-Goubet : habitation : devis, marché, convention d'acompte, liquidation du compte de coopérateur, plans.**

Liste des documents figurés utilisés dans la notice :

- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan d'ensemble du projet de reconstruction. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du sous-sol. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du rez-de-chaussée. Signé et daté E. Rousseau, 30 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : plan du premier étage. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade principale. Signé et daté E. Rousseau, 21 juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade latérale ; coupe longitudinale. Signé et daté E. Rousseau, 5 août 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : façade sur le jardin ; coupe sur les grands escaliers. Signé et daté E. Rousseau, juillet 1922.
- Propriété de Mme Lagnier-Goubet : dépendances. Signé et daté E. Rousseau, 1er août 1922.

IVR32\_20216200093NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Façade principale, vue depuis la rue du faubourg de Péronne.

IVR32\_20196200621NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade latérale droite depuis la rue du Général Leclerc.

IVR32\_20196200634NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur cour.

IVR32\_20196200643NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Dépendance (ancien poulailler) vue depuis la cour.

IVR32\_20196200644NUC4A

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation